

Publié le 28 février 2011

Ile de La Réunion : Eau potable et irrigation, un équilibre délicat

Grossiste en eau, la Saphir alimente les populations, mais aussi les terres agricoles et les industries du Sud de l'île. Créée en 1969, la Sem participe à la gestion d'une ressource particulièrement précieuse dans cette région tropicale de l'Océan indien.



Avec une production de 90 millions de mètres cube par an, dont la moitié pour l'agriculture, la Saphir (Société d'aménagement de périmètres hydro-agricoles de l'Ille de La Réunion) a permis l'essor des terres agricoles grâce à l'irrigation, indispensable au bon développement de l'agriculture locale. « En 40 ans, le taux de rendement de la canne à sucre a été multiplié par deux, passant de 70 à 150 tonnes par hectare », commente Bernard Fontaine, directeur général de la société d'économie mixte. Plus de 8 000 hectares ont pu ainsi être irrigués, dont la quasi-totalité des grandes exploitations cannières et maraîchères du Sud de La Réunion. « Un tournant a été pris en 1986, en élargissant le périmètre d'irrigation du Bras de la Plaine à celui de Cilaos », précise Bernard Fontaine. Un équilibre délicat s'est instauré entre consommation urbaine et agricole. « Une société d'économie mixte, qui conserve le souci de l'intérêt général tout en ayant la rigueur d'une entreprise privée, est parfaitement adaptée à ce type d'arbitrage qui ne doit pas être influencé par des considérations purement mercantiles. Elle peut mettre en place une politique de gestion globale efficace, garante d'une solidarité entre agriculteurs et citadins, entre les régions bien dotées en eau et celles qui ne le sont pas », explique le directeur général de la Saphir, qui dessert en eau huit communes du Sud de La Réunion.

La Saphir dispose de deux sources d'approvisionnement en eau superficielle : le Bras de la Plaine et le Bras de Cilaos. En fonction des besoins, elle peut également mobiliser les ressources souterraines par le biais de plusieurs puits et forages. Un complément, indispensable en cas de fortes pluies qui peuvent rendre l'eau de surface impropre à la consommation, « du fait de l'augmentation de la turbidité ». Il doit être gérée de façon prudente et maîtrisée, car une utilisation trop intensive pourrait entraîner un phénomène de salinisation des ressources », explique Bernard Fontaine.

Autre équilibre vital à respecter : gérer la répartition de la ressource sur l'ensemble de La Réunion compte tenu du fort déséquilibre entre l'Est, abondamment arrosé, et l'Ouest beaucoup plus sec. L'achèvement, dans quelques années, du programme d'interconnexion des périmètres irrigués à l'échelle de l'île, que conduit le Conseil général, rendra possible cet objectif.

« Une entreprise publique peut garantir ces équilibres déterminants pour l'île, confie Bernard Fontaine. Une Société publique locale (SpI) peut, par exemple, être un outil qui concilie parfaitement la rigueur du privé et le souci de l'intérêt général, selon une logique de service, sans mise en concurrence pour les missions qui relèvent

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



de son objet social. C'est dans cette logique que la commune de Petite-Ile, au Sud, a choisi de créer une Spl pour son alimentation en eau potable ». En tant que grossiste, la Saphir apporte l'eau aux portes de la ville, qui est ensuite potabilisée et distribuée par la nouvelle société.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2